

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mardi 15 mai 2018

De 17h30 à 18h30

Nombre de membres présents : 16 Quorum : 13
Membres absents excusés : 8
Membres absents : 0
Membre invité, à titre consultatif : 0

PRESENTS :

Mme DURANTAU, Mme DUPIOL, Mme TOURENNE, Mme LAVERGNE, M. ALLAIS, Mme DAVOINE, Mme BISCH, M. MICHELETTI, Mme CHARVET, M. NIZAN, M. DULON, Mme BOISSEAU, Mme BÜRK, Mme BLASCO, Mme LURINE, Mme REINKE.

EXCUSES :

Mme BERNON, M. FEDIEU, Mme MARZAT, Mme BACCIALONE, Mme GATINEAU, Mme LATEYRON (remplacée par Mme CHARVET), Mme NOEL, Mme BAILY-GIBSON (remplacée par Mme REINKE), Mme BODIN (remplacée par Mme BLASCO), Mlle DUBEDAT, M. BOISSEAU.

Présidente:

S. DURANTAU, Principale adjointe

Secrétaires :

Madame LURINE et Monsieur DULON

INSTALLATION DE LA SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame La Principale adjointe à 17h40.

Madame Durantau installe les secrétaires de séance. Madame Lurine et Monsieur Dulon sont volontaires. Le CA valide cette proposition. Il y a 15 votants.

1.1 MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Durantau présente l'Ordre Du Jour modifié : Ajout du PV du CA n°4 du 29/01/2018.

On procède au vote et l'Ordre du Jour modifié est adopté à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

1.2 ADOPTION DU PV DU CA N°4 du 29 janvier 2018

Madame Durantau demande s'il y a des modifications à apporter au PV du CA n°4.

Celui-ci n'avait pas été voté lors du CA précédent suite à la demande d'ajout d'un tableau concernant les BMP (annexe 1 du PV).

Madame Durantau fait procéder au vote. Le PV du CA n°4 modifié est adopté à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

1.3 ADOPTION DU PV DU CA N°5 du 26 mars 2018

Madame Durantau demande s'il y a des modifications à apporter au PV du CA n°5.

Aucun changement n'est demandé.

Madame Durantau fait procéder au vote. Le PV du CA n°5 est adopté à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

1.4 REGLEMENT INTERIEUR

Il est rappelé que le RI a été préalablement étudié en Commission Permanente, le 30 avril 2018.

L'ACPE signale qu'elle a eu des retours négatifs de parents en désaccord avec la gestion des sorties. Madame Boisseau rappelle que des avancées ont été obtenues à ce sujet, après des échanges avec la direction du collège.

Arrivée de Madame Lavigne (non votante).

Madame Lurine rappelle que les familles passent un contrat avec le collègue. Monsieur Micheletti explique les difficultés rencontrées (non-respect des règles).

Madame Durantau fait procéder au vote. Le nouveau Règlement Intérieur est adopté par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	3	0

1. 5 REGLEMENT ANNEXE DU SRH

Le règlement annexe de la demi-pension a été préalablement étudié en Commission Permanente, le 30 avril 2018.

Madame Dupiol présente l'annexe au règlement du service de restauration et d'hébergement, dont certaines parties modifiées sont surlignées en rouge.

Madame Boisseau demande un peu plus de tolérance envers ceux qui ne font pas exprès de perdre leur carte de cantine. Madame Dupiol signale que les photocopies de cartes ne seront pas acceptées. Seules les cartes en bon état le seront.

Madame Durantau fait procéder au vote du règlement annexe du SRH:

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	14	0	1

1. 6 CREDITS LOLF

Présentation du tableau fourni par madame Dupiol.

Beaucoup de manuels ont été achetés les années précédentes. On doit compléter les collections déjà existantes (réassort). Un devis a été établi pour les carnets de correspondance. Les nouveaux carnets seront plus chers car plus solides que les précédents.

Droit de reprographie : il s'agit de ce qui a déjà été payé en février 2018.

Madame Durantau fait procéder au vote concernant les Crédits LOLF. Les crédits sont validés à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

1. 7 DATE DE L'EPREUVE ORALE DU BREVET

Une modification de la date initialement prévue a été apportée suite aux indisponibilités de plusieurs examinateurs, ce jour-là. L'épreuve orale se déroulera donc le mercredi 6 juin 2018.

Les bus seront prévus de ce changement. Un problème se posait pour les élèves qui passent les épreuves de sélection EPS à Sud-Médoc le même jour. Ils passeront donc l'oral en premier.

Le portail sera ouvert aux heures habituelles. Tous les élèves de troisième seront accueillis à partir de 8h30.

Ce jour-là les autres niveaux n'ont pas cours, tous les professeurs étant mobilisés.

Information donnée par Monsieur Allais : le 5 juin, 14 élèves seront concernés par le concours de pilotage de drones.

1.8 ORGANISATION DE L'ANNEE

Madame Durantau présente le planning de la fin de l'année :

Pour les 3èmes : Conseils de classes, la première semaine de juin.

Pour les 6-5-4 : Conseils de classes, la seconde semaine de juin.

Restitution des manuels scolaires les 25 et 26 juin.

DNB : collège fermé le mercredi 27 juin 2018 et épreuves le jeudi 28 juin et le vendredi 29 juin (journées entières). Les autres niveaux n'ont pas cours durant les épreuves. Le vendredi 29/06, on gardera les élèves jusqu'à 16h (bus scolaires à cette heure-là), après les épreuves afin de transmettre aux élèves tous les documents utiles (notification d'affection, exeat, etc...).

Arrêt des cours le vendredi 6 juillet à 12h45.

Résultats du brevet (DNB) le 10 juillet, à partir de 17h.

Madame Durantau clôt le CA à 18h30.

Le secrétaire	Le secrétaire	La Présidente
A. DULON	A. LURINE	S. DURANTAU

Annexe 1 : Annexe règlement du SRH

Annexe 2 : Répartition des crédits LOLF